

FLOOR TO FLOOR

Construction d'une Unité de valorisation de matières plastiques
Salaise sur Sanne

N°28 - ANNEXE XIII - Calcul du volume de compensation (eaux d'inondations)

Volume d'eau retenu sur le terrain à l'état existant	13 987,00 m ³
--	--------------------------

Volume d'eau retenu sur le terrain à l'état projet avant compensation	13 410,00 m ³
→ Volume à compenser	577,00 m ³

Solutions de compensation mise en œuvre :

- Nivellement de la zone parking VL d'1,50m environ par rapport au terrain naturel	5 675,00 m ³
--	-------------------------

Volume d'eau retenu sur le terrain à l'état projet après compensation	19 085,00 m ³
---	--------------------------

Marge pour extension	5 098,00 m ³
----------------------	-------------------------

Nota : La zone de rétention des eaux d'inondations (parking VL) n'étant pas implantée en zone inondable, les voiries en périphérie de celle-ci seront implantées en dessous de la côté de crue afin de permettre la circulation des eaux jusqu'à cette zone et de garantir son inondabilité.